

Réaction au budget 2015 de Montréal:

**Les fonds dédiés au transport collectif ne sont pas utilisés à cette fin dénonce
TRANSIT**

Montréal, le 26 novembre - Réagissant à l'annonce du budget municipal ce matin, TRANSIT, l'Alliance pour le financement des transports collectifs, constate que la Ville de Montréal n'investit pas les montants suffisants pour pallier les coupures de l'année 2014, rétablir les niveaux de services et faire face à l'augmentation des besoins de déplacements des citoyens. L'Alliance demande au maire de clarifier l'utilisation des 58M\$ de revenus issus de la taxe sur le stationnement et de la surtaxe à l'immatriculation, deux taxes qui sont dédiées au financement du développement des services de transports collectifs. L'Alliance demande au maire de verser l'intégralité de ces taxes à cette fin, en plus de la contribution de la Ville. Selon TRANSIT, la part de la Ville de Montréal devrait ainsi s'élever à plus de 450M\$ pour 2015, un montant nettement supérieur aux 409M\$ annoncés dans le budget d'aujourd'hui.

Deux taxes spécifiques pour le développement des services de transports collectifs utilisées à d'autres fins

« 58 M\$ seront perçus en 2015 par la taxe sur le stationnement et la surtaxe à l'immatriculation des véhicules; ces mesures ont été votées pour financer le développement des services de transports collectifs. Or, le budget de la Ville n'en alloue qu'une partie. Cette décision force la STM à réduire son offre de services depuis 2013. La demande croissante de transport collectif, la saturation des réseaux et les importants travaux routiers requièrent un important accroissement de l'offre de services de transports collectifs actuellement bondés. Cette décision est contraire au gros bon sens », indique Florence Junca-Adenot, professeur à l'UQAM et directrice du Forum Urba2015. Elle ajoute : « l'augmentation de 25 M\$ de contribution à la STM annoncé aujourd'hui couvre à peine les 21,8 M\$ requis pour financer la hausse du service de dette lié aux nouvelles voitures et au maintien des actifs ».

Rappelons que depuis le 1er janvier 2010, Montréal applique une taxe foncière aux parcs de stationnement du centre-ville de 20\$ la place et depuis le 1^{er} juillet 2011, une contribution supplémentaire de 45\$ sur l'immatriculation sur le territoire de l'agglomération de Montréal dont les revenus doivent entièrement être versés au développement de l'offre de services de transports collectifs. Le budget montréalais ne clarifie pas l'utilisation de ces deux fonds dans la contribution à la société de transports. Les montants perçus en 2014 sont respectivement de 23,9 M\$ et 33,7 M\$.

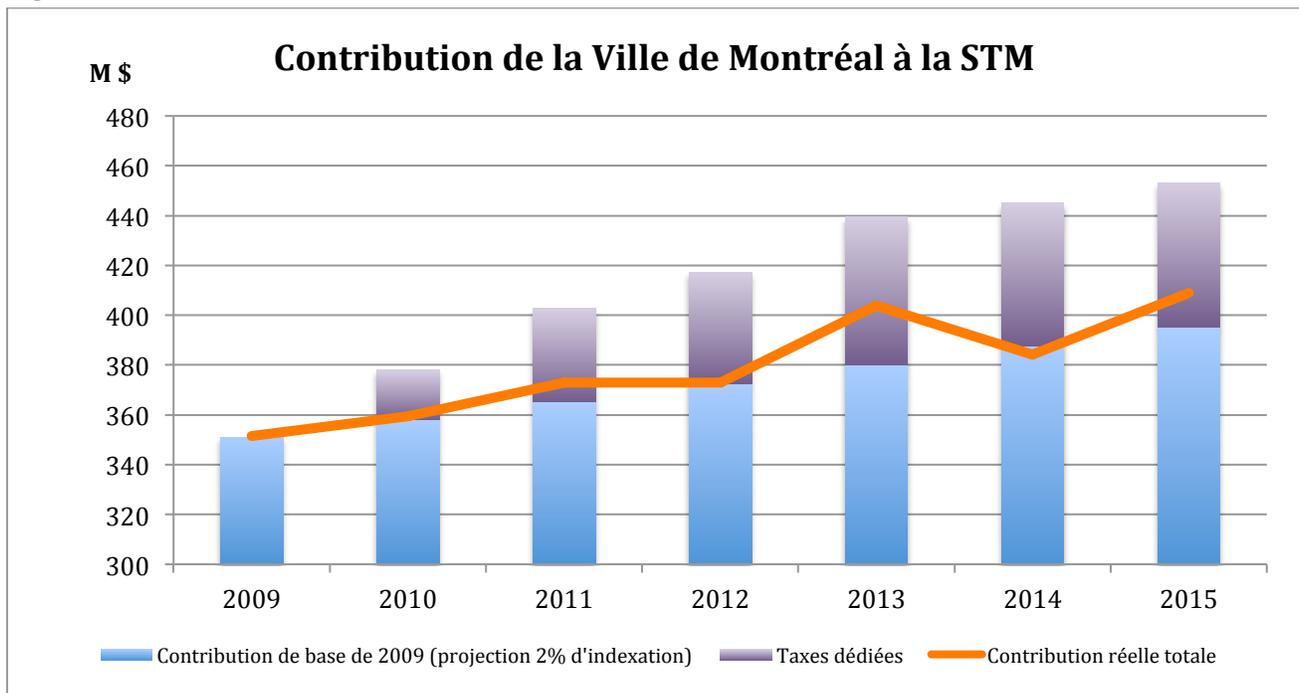
Une série de décisions qui se répercutent sur la diminution de l'offre de services aux citoyens

« La liste des décisions qui vont à l'encontre des besoins de mobilité des MontréalaisES s'allonge, poursuit Coralie Deny, directrice du Conseil régional de l'environnement de Montréal. La STM a renvoyé une subvention de 8 millions de dollars à Québec parce que la Ville de Montréal n'a pas fourni sa part équivalente pour l'augmentation de l'offre de service. Les tarifs poursuivent leur hausse, il y a eu des coupures de 3,1% dans le service en 2014, tout cela malgré la demande croissante de la population pour une augmentation de l'offre de service. 2015 doit être l'année pour rectifier cette situation. »

François Pepin, président de Transport 2000 Québec questionne : « Est-ce que ce les usagers vont payer à eux seuls l'amélioration d'un service essentiel à la collectivité montréalaise, bon pour son économie, pour la mobilité des personnes et des marchandises? Il est grand temps de faire croître les services, pas seulement de gérer son maintien en accroissant le fardeau des usagers ».

« L'amélioration des services de la STM, grâce à la Politique québécoise du transport collectif, a été le fer de lance de l'amélioration de la mobilité urbaine dans les dernières années : tous les objectifs ont été dépassés.. À cause des hésitations récentes de la part de l'administration montréalaise, cet élan a perdu une bonne partie de son souffle. Il n'est pas trop tard pour renverser la vapeur et remettre la STM sur les rails. » conclut Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville.

Figure 1



Sources : TRANSIT. À partir des budgets de la Ville de Montréal depuis 2009

À propos de TRANSIT

Depuis sa création en août 2011, TRANSIT a fait état de plusieurs recommandations pour pallier la crise du financement des transports et aider le gouvernement et les organisations de transports collectifs à atteindre leurs objectifs d'achalandage d'ici 2020, dont le rééquilibrage des investissements en transports (30% aux transports collectifs), multiplier par cinq le financement du développement de l'offre de service en transport collectif via le Fonds vert et l'utilisation du Fonds Chantiers Canada pour financer les projets de transports collectifs au Québec. Pour devenir membre, pour consulter la liste des organismes membres et lire les publications : www.transitquebec.org.

Renseignements :

Leïla Copti
 514.661.6134
 lcopti@copticom.ca